

PARCOURS ÉTUDES : CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE

CYCLE 1 – AEM

Durée : 1 an

PRÉREQUIS

- BEM de FM ou équivalent

OBJECTIFS

- Se repérer dans les grandes périodes et esthétiques de l'Histoire de la musique occidentale du Moyen-Âge au XXI^e siècle
- Acquérir les premiers outils méthodologiques du commentaire d'écoute
- Nourrir son interprétation musicale par la convocation de sources et de connaissances historiques
- Construire et incarner un discours sur la musique à destination de publics variés

ÉVALUATION

- Contrôle continu :
 - Assiduité, implication dans le cours et rendu des devoirs
 - Participation à un projet de médiation par semestre
 - Prise en charge d'une séance de commentaire d'écoute (30') durant le temps de cours
- Épreuves de fin de semestre (sur un sujet en lien avec la thématique du semestre) :
 - Semestre 1 : Exposé oral (30') préparé à la maison et réalisé devant la classe
 - Semestre 2 : Devoir écrit (3h)

LA VALIDATION DU 1^{er} CYCLE DE CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE DONNE ACCÈS AU 2^e CYCLE

PARCOURS ÉTUDES : CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE

CYCLE 2 – BEM

Durée : 1 an

PRÉREQUIS

- Candidatures internes :
 - 1^{er} cycle de Culture Musicale et Artistique
 - BEM de FM
- Candidatures externes : accès sur tests d'entrée (Culture et FM) en début d'année scolaire

OBJECTIFS

- Mettre en lien ses connaissances historiques avec des grands enjeux esthétiques et artistiques au sein de l'Histoire de la musique occidentale du Moyen-Âge au XXI^e siècle
- Approfondir sa pratique du commentaire d'écoute
- Nourrir son interprétation musicale par la convocation de sources et de connaissances historiques
- Construire et incarner un discours sur la musique à destination de publics variés

ÉVALUATION

- Contrôle continu :
 - Assiduité, implication dans le cours et rendu des devoirs
 - Participation à un projet de médiation par semestre
 - Prise en charge d'une séance de commentaire d'écoute (30') durant le temps de cours
- Épreuves de fin de semestre (sur un sujet en lien avec la thématique du semestre) :
 - Semestre 1 : Devoir écrit (2h)
 - Semestre 2 : Mise en loge (2h) avec présentation orale (15') devant un jury

LA VALIDATION DU 2^e CYCLE DE CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE, ACCOMPAGNÉE D'UN CEM DE FM, VALIDE L'UV
CULTURE POUR LES DEM CLASSIQUE

ELLE DONNE ÉGALEMENT ACCÈS AU 3^e CYCLE

PARCOURS ÉTUDES : CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE

CYCLE 3 CERTIFIANT – CEM

Durée : 2 ans

PRÉREQUIS

- Candidatures internes :
 - 2^e cycle de Culture Musicale et Artistique
 - BEM de FM
- Candidatures externes : accès sur tests d'entrée (Culture et FM) en début d'année scolaire

OBJECTIFS

- Développer une réflexion critique sur des enjeux de l'Histoire de la musique occidentale du Moyen-Âge au XXI^e siècle
- Mettre en regard la musique et les autres arts
- Acquérir des outils méthodologiques solides de recherche musicologique et de commentaire d'écoute
- Nourrir son interprétation musicale par la convocation de sources et de connaissances historiques
- Construire et incarner un discours sur la musique à destination de publics variés

CONTENUS

DISCIPLINE DOMINANTE – CULTURE (256 HEURES)

- Culture Musicale et Artistique 3^e cycle – 2h/semaine
- 2^e cycle d'Analyse – 2h/semaine
- Validation de 4 projets de médiation – 1 projet/semestre

MODULE ASSOCIÉ – LANGAGE (192 HEURES)

- 1^e cycle d'Écriture – 2h/semaine
- CEM de FM – 2h à 2h30/semaine

MODULE COMPLÉMENTAIRE – PRATIQUE MUSICALE (60 HEURES)

- Pratique collective instrumentale ou vocale, toutes esthétiques confondues

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX – TRANSVERSALE (88 HEURES)

- Cours de Culture dans un des départements non-classiques – 1 an, environ 2h/semaine (selon les départements)
- 12 conférences du cycle de culture artistique et/ou du cycle de master-class, dont 2 en musique ancienne

ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Discipline dominante : Évaluation interne par l'enseignante référente
 - Examens semestriels, format écrit ou oral durant le temps de cours
 - Projets de médiation
- Module associé : Validation de chaque matière par les enseignants concernés
- Module complémentaire : Validation de chaque matière par les enseignants concernés
- Épreuves terminales en présence d'un jury
 - Mise en loge (3h) avec présentation orale (20') sur un sujet en lien avec la thématique de l'année

CURSUS CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE

CYCLE 3 DIPLÔMANT – DEM

Durée : 3 ans

PRÉREQUIS

- Candidatures internes :
 - 2^e cycle de Culture Musicale et Artistique
 - BEM de FM
- Candidatures externes : accès sur tests d'entrée (Culture et FM) en début d'année scolaire

OBJECTIFS

- Développer et défendre une réflexion personnelle critique et argumentée sur les grands enjeux de l'Histoire de la musique occidentale du Moyen-Âge au XXI^e siècle
- Mettre en regard la musique et les autres arts
- Utiliser les outils méthodologiques de recherche musicologique et de commentaire d'écoute pour réaliser un travail de recherche en autonomie
- Nourrir son interprétation musicale par la convocation de sources et de connaissances historiques
- Construire et incarner un discours sur la musique à destination de publics variés

CONTENUS

DISCIPLINE DOMINANTE – CULTURE (350 HEURES)

- Culture Musicale et Artistique 3^e cycle – 2h/semaine
- 2^e cycle d'Analyse – 2h/semaine
- Validation de 6 projets de médiation – 1 projet/semestre. Un de ces projets doit porter sur la pratique musicale de l'étudiant.e
- Rédaction d'un mémoire de 30 à 40 pages avec soutenance

MODULE ASSOCIÉ – LANGAGE (256 HEURES)

- 2^e cycle d'Écriture – 2h/semaine
- CEM de FM – 2h à 2h30/semaine

MODULE COMPLÉMENTAIRE – PRATIQUE MUSICALE (90 HEURES)

- Pratique collective instrumentale ou vocale, toutes esthétiques confondues

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX – TRANSVERSALE (152 HEURES)

- Cours de Culture dans un des départements non-classique – 2 ans, environ 2h/semaine (selon les départements)
- Si non réalisé en CEM : 12 conférences du cycle de culture artistique et/ou du cycle de master-class, dont 2 en musique ancienne

ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Discipline dominante : Évaluation interne par l'enseignante référente
 - Recherche et rédaction du mémoire
 - Examens semestriels, format écrit ou oral durant le temps de cours
 - Projets de médiation
- Module associé : Validation de chaque matière par les enseignants concernés
- Module complémentaire : Validation de chaque matière par les enseignants concernés
- Épreuves terminales en présence d'un jury
 - Soutenance du mémoire (15 à 20') suivi d'un temps d'échange avec le jury (10')
 - Mise en loge (4h) avec présentation orale (25') sur un sujet en lien avec la thématique de l'année